

**Objet : Liste des besoins immédiats pour assurer la continuité des services des associations de lutte contre les exclusions**

**Date : 19 mars 2020**

Monsieur le Préfet,

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19, et en lien étroit avec le récent courrier de l'**Uriopss**, les associations signataires (**Fédération des acteurs de la Solidarité, la Cimade, la FAPIL, la Fédération de l'Entraide Protestante, l'Urhaj, Médecins du Monde, et le Secours Catholique**), vous alertons sur la nécessité de prendre des dispositions immédiates **pour permettre la continuité des services des structures d'accueil et d'hébergement**. En effet, ces dispositions sont indispensables pour lutter contre la propagation du virus mais également pour accompagner les plus fragiles dans des conditions humaines et dignes.

Comme vous le savez, les accueils de jour de la région ont pour la plupart fermé par manque de personnels (salariés / bénévoles), et de matériel. A cela s'ajoutent les difficultés des structures d'hébergement de faire fonctionner les services avec une réduction du personnel et de mouvements.

Nous sommes alertés par notre réseau d'adhérents sur de nombreuses difficultés dans l'accès aux **besoins essentiels des personnes en grande précarité**.

- **L'accès à l'aide alimentaire** : soutien aux banques alimentaires pour poursuivre leurs actions, coordination avec les conseils départementaux pour poursuivre les aides matérielles aux personnes, appui avec d'autres systèmes (tel que des bons alimentaires pour permettre aux personnes de s'approvisionner elles-mêmes)
- **L'accès aux points d'eau** : la fermeture des parcs a réduit encore plus l'accès à l'eau pour les personnes vivant à la rue ou en squat : en lien avec les mairies permettre l'accès aux points d'eau pour les plus précaires, de même pour l'accès aux laveries et aux douches.
- **Un accès possible aux laveries et aux douches** pour les personnes vivant à la rue ;
- Des équipements de protection garantis pour les équipes mobiles allant vers les publics vulnérables (personnes malades, avec des problématiques d'addiction ou de santé mentale etc)

Une **coordination étroite par département entre les services de l'état, l'ARS et les associations** est indispensable pour voir comment rouvrir ou permettre de **réorganiser les services de première ligne** (maraudes, accueil de jour, équipes mobiles).

- Assurer **une communication claire** pour les structures d'hébergement : des personnes contacts et référentes au niveau de l'ARS en cas de suspicion, la mise en place des centres

d'hébergement spécialisés pour les personnes malades sans gravité Covid19 sans domicile fixe ou venant de centres d'hébergement ou de logements adaptés

- Coordonner avec l'ARS la **poursuite des équipes mobiles sanitaires dans les centres d'hébergement** (notamment en addiction et santé mentale) pour éviter de fortes tensions dues au confinement
- Améliorer l'accès au **matériel de protection** : gel, masques, blouses pour les équipes des structures sociales ;
- Permettre aux acteurs **de circuler librement dans le respect des consignes nationales** pour réaliser ces actions d'aide essentielle (l'information est passée dans le Rhône, mais à confirmer pour les autres départements);
- Trouver des **solutions locales pour que les travailleurs sociaux puissent faire garder leurs enfants** ;
- Ne pas mettre des **amendes** pour les personnes en grande précarité dans ce contexte de confinement
- Confirmer officiellement la **prise en charge des dépenses supplémentaires** des associations pour la gestion de cette crise

Nous ne sommes qu'à 3 jours de la décision de confinement et constatons d'ores et déjà les tensions, les inquiétudes, tant du côté des professionnels que des personnes en situation de précarité avec des risques de décompensation, des diminutions d'effectifs,... Dans ce contexte, il est d'autant plus important, de se donner les moyens de rassurer avec les moyens adéquats afin de ne pas amplifier la crise sanitaire que nous traversons. En tant qu'associations, nous sommes mobilisées et volontaires, nous demandons donc à ce que l'Etat se positionne afin que chacun se coordonne et travaille dans le même sens pour lutter au mieux contre la propagation de l'épidémie.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous pourrez apporter à notre sollicitation, nous restons disponibles pour vous appuyer dans ce contexte particulièrement complexe. Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre considération distinguée.

#### **Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes**

Francis Silvente Président régional

#### **Fédération de l'Entraide Protestante**

Myriam Le Monnier Secrétaire régional

#### **Médecins du Monde**

Anick Karsenty déléguée régionale

#### **Cimade AURA**

Monique Guyot-Berni, co-présidente

#### **URHAJ Auvergne Rhône Alpes**

#### **Secours Catholique – Région Auvergne Rhône Alpes**